

**GROUPE DE CONCERTATION  
SECRETARIAT EXECUTIF DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT RURAL /  
PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU SECTEUR RURAL**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 25 FEVRIER 2009**

Le mercredi 25 février 2009, une réunion du groupe de concertation SE-SDR / Partenaires Techniques et Financiers s'est tenue dans la salle Jean Rouch de l'Ambassade de France à Niamey. Cette réunion était co-présidée par Madame Zeïnabou Maïkorema, Secrétaire Exécutif de la SDR, et par Monsieur Pierre Ducret, représentant la Délégation de la Commission Européenne, chef de file des Partenaires Techniques et Financiers du secteur rural. Les participants à cette réunion figurent en annexe 1.

Après un mot d'introduction de Pierre Poli, conseiller adjoint au service de coopération de l'Ambassade de France, l'ordre du jour a été adopté.

**Ordre du jour**

1. Instruments financiers pour la mise en œuvre de la SDR
2. Point d'information sur les études en cours
  - a. Etude sur l'harmonisation des schémas et plans
  - b. Etude d'évaluation institutionnelle et organisationnelle du dispositif SDR
  - c. Etude sur l'Appui Conseil
3. Dispositif de pilotage des programmes de la SDR pour chacun des 13 cadres et mise à jour de la matrice d'inscription des PTF dans le cadre de concertation de la SDR
4. Régionalisation des programmes de la SDR
5. Nouvelle programmation des PTF
6. Table ronde PNIA / NEPAD / PTF
7. Divers
  - a. Prochaine réunion CEP-CIP
  - b. Présentation d'un travail préliminaire de visualisation des actions soutenue par les PTF au niveau communal

**1. Instruments financiers**

Pierre Ducret (DCE), après avoir rappelé que le plan d'action de la SDR faisait référence à la mise en place d'un fonds commun, a présenté l'état de la réflexion en la matière, à savoir qu'il y a eu deux réunions sur le sujet, la dernière ayant eu lieu le 11 décembre. La réunion prévue le 15 janvier a été annulée, pour donner le temps au Ministère des Finances de mener des concertations internes sur le sujet, et pour nommer un représentant aux prochaines réunions. Par ailleurs, Pierre Ducret a mentionné la tenue d'une vidéo-conférence entre la DCE et son siège, qui avait pour objet d'aborder les aspects concrets des contributions 2009 et 2010 de l'UE, de manière à ce qu'elles se rapprochent le plus possible d'un fond commun.

Peter Kolding (Chef du bureau de la coopération danoise) a rappelé la démarche, qui commence par la définition commune des outils, de manière à ce que tout le monde parle le même langage, notamment par rapport aux interprétations des différents sièges des coopérations. Il s'agit de savoir ce que l'on peut faire et ce que l'on ne peut pas faire en commun, de manière à ne pas perdre son temps en réunions improductives.

Werner Petuelli (GTZ) a complété en définissant ce qui devrait être la seconde étape de cette démarche, à savoir la conception concrète de cet outil : il existe maintenant au niveau national l'ANFICT, mécanisme de financement de Communautés Territoriales, ayant pour vocation d'englober les financements internationaux. La partie allemande a les capacités techniques, au travers des contributions de la KFW, d'abonder dans des fonds communs de ce type.

Madame Maïkorema (SE-SDR) a expliqué qu'elle avait elle-même saisi le SG du MEF, et que le représentant nommé par celui-ci pour suivre les discussions du groupe de travail sur les instruments financiers de la SDR était la Directrice du Budget. Cette dernière étant en mission, l'a représenté à cette réunion du CEP M. Diouf Djibo, (MEF/DGB/DB). Ces rencontres pourront donc se poursuivre, et la date de la prochaine réunion sera fixée avec la DCE.

Claudio Errighi a insisté sur la nécessité de définir un programme précis pour les prochaines réunions, avec notamment des résultats attendus bien définis à des échéances précises.

## **2. Point d'information sur les études en cours**

### **a. Etude sur l'harmonisation des schémas et plans**

Saadou Elhadji Maman (SE-SDR) a présenté la note d'étape qui avait été préparée pour le CEP par le SE-SDR, et qui fait le point sur l'état d'avancement de l'étude. Cette note avait été envoyée comme document préparatoire du CEP (elle se retrouve à nouveau en PJ du présent CR). La présentation a été complétée par Olivier Jenn-Treyer (AT SE-SDR), qui a insisté sur l'aspect stratégique de cette étude pour la SDR, et sur les retards rencontrés, liés pour partie à une nécessité d'assurer une bonne appropriation du travail au sein des Ministères de la SDR, et pour une autre part à la complexité du montage financier, plusieurs partenaires participant financièrement au travers de leurs propres procédures, complexité difficilement gérable par le SE-SDR.

Peter Kolding (MAE – Danemark) a remarqué que ce type de montage à partenaires multiples était représentatif du chemin qu'il restait à parcourir vers le fonds commun qui était évoqué au point 1 de l'ordre du jour.

Amadou Allassane (Banque Mondiale) a complété en rappelant les difficultés du dossier en ce qui a concerné la gestion directe de la prise en charge du consultant international par la Banque Mondiale.

Werner Petuelli (GTZ) a rappelé qu'il fallait avant tout être pragmatique, et faire avec ce que l'on avait. De fait, il est nécessaire d'améliorer la gestion interne des fonds multiples au niveau du SE-SDR. Cela constitue de fait un bon exercice pour renforcer ses capacités de gestion financière.

Madame Maïkorema (SE-SDR) est intervenue pour souligner que ces difficultés, et le fait que l'équipe nationale se soit retrouvée seule pour travailler, a certainement permis une meilleure appropriation de la problématique de l'étude par la partie nationale. Elle a également présenté les compléments de financement recherchés pour finaliser cette étude, qui n'avaient pas été prévus au départ, à savoir d'une part le recrutement d'un rédacteur (qui sera pris en charge sur un reliquat du projet ASAPI) et les compléments de défraiements aux membres du groupe de travail, pour lesquels le SE-SDR se proposera de faire appel aux

différents reliquats non dépensés sur l'étude telle qu'elle avait été définie au départ. Cette réaffectation des financements sera proposée aux PTF concernés après analyse financière.

### **b. Etude d'évaluation institutionnelle et organisationnelle du dispositif SDR**

Olivier Jenn-Treyer (AT SE-SDR) a rapidement rappelé que cette initiative venait d'une résolution de l'atelier de Dosso, il y a maintenant un an. L'idée était une meilleure connaissance et mise en adéquation des moyens institutionnels au service de la mise en œuvre de la SDR. Des premiers termes de référence avaient été rédigés, et ceux-ci avaient fait l'objet de nombreux commentaires visant à les rendre moins ambitieux et plus opérationnels. Des modifications en ce sens ont été apportées et les nouveaux TdR ont été également envoyés comme document de préparation du CEP. Les principes généraux de cette évaluation institutionnelle, qui sera financée sur fonds de la CE, ont été rappelés, et les principaux produits attendus présentés.

Vincent Vercruysse (BTC-CTB) a mentionné l'évaluation qui allait commencer la semaine prochaine au sein du programme 12 sur financement belge, et qui est complémentaire de ce travail sur l'ensemble de la SDR : il s'agit, comme ce qui a été fait au niveau du programme 8, d'avoir une vision précise du dispositif humain et opérationnel de mise en œuvre du programme 12, de manière à en programmer et en accompagner l'amélioration.

Werner Petuelli (GTZ) a demandé si ce travail était susceptible de remettre en question le dispositif de mise en œuvre de la SDR, notamment au niveau sous-sectoriel, voire même le contenu de la SDR même.

Latifa Mai Moussa (Coopération Danoise) a complété en se demandant quel pourrait être l'impact sur les différents ministères, et faisant référence à la restructuration entreprise dans le domaine de l'hydraulique, et qui a été longue et complexe à se mettre en place, à partir d'un décret de 2005 faisant suite à l'audit institutionnel du secteur.

Des réponses à ces préoccupations ont été apportées par Olivier Jenn-Treyer (AT SE-SDR) qui a reprécisé l'esprit de ce travail : il s'agit avant tout de travailler dans le contexte institutionnel actuel, qui sera considéré comme une donnée. Il ne s'agit pas de remettre en question la structure des Ministères, de la SDR ou des regroupements de programmes, fussent-ils imparfaits. Il s'agit au contraire d'analyser l'existant pour appuyer le Gouvernement dans la définition des grandes lignes de modes d'organisation opérationnels, au niveau sous-sectoriel, pour la mise en œuvre effective de la SDR. Ce travail aura ensuite vocation à être affiné par programme de la SDR, comme cela a déjà été fait pour le programme 8 où est en passe d'être fait pour le programme 12.

### **c. Etude sur l'Appui Conseil**

Madame Maïkorema (SE-SDR) a présenté le contexte de l'étude, lancée il y a huit mois, sur le fait que ce travail en était à sa seconde phase (proposition d'un dispositif d'appui conseil amélioré, après la première phase « diagnostic »), et sur le fait qu'un document préliminaire concernant le nouveau dispositif d'appui conseil venait d'être présenté au comité de suivi de l'étude, qui est de fait une déclinaison du CT-DR.

La présentation de l'état d'avancement de l'étude sur l'appui-conseil a été assurée par M. Abdoulaye Mbaye, expert de la FAO, qui coordonne ce travail.

Après avoir rappelé la complexité du processus inhérent à ce travail (notamment tout ce qui concerne la concertation avec les agriculteurs et leurs OP), M. Mbaye a présenté en détail les

principales proposition de l'étude dans son état actuel, ainsi que les points sur lesquels le Comité de Suivi lui avait demandé des aménagements, à savoir essentiellement une meilleure articulation du dispositif avec le RECA (sans développer un nouveau dispositif avec de nouvelles instances) , une meilleure définition et précision des rôles de l'Etat et des prestataires privés, et une meilleure vision du dispositif sous l'angle du coût et de la pérennisation.

Latifa Mai Moussa (Coopération Danoise) a insisté sur le problème de la qualité de l'offre de service agricole, et sur le fait que les personnes compétentes formées notamment par le centre Agrhymet étaient en nombre notoirement insuffisant ; et qu'il fallait par conséquent réfléchir à un dispositif qui permette la formation en cascade.

Mohamed Abba (JICA) a demandé si des financements pour ce dispositif, qui sera nécessairement coûteux sur le long terme, avaient déjà été identifiés (Gouvernement, PTF...) et si une relation avec le secteur de la micro-finance avait été prévue.

Les documents présentant l'état d'avancement actuel de l'étude seront envoyés par e-mail par le SE-SDR aux participants de la présente réunion.

### **3. Dispositif de pilotage des programmes de la SDR pour chacun des 13 cadres et mise à jour de la matrice d'inscription des PTF dans le cadre de concertation de la SDR**

En l'absence de M. Boukari, souffrant, une présentation rapide du tableau qui avait été envoyé en préparation du CEP a été effectuée par Olivier Jenn-Treyer (SE-SDR). L'enseignement général de ce tableau est que, si l'ensemble des cadres de concertation a été formellement créé, seul quelques-uns d'entre eux sont actuellement fonctionnels. Le SE-SDR a choisi dans ses priorités d'action pour l'année 2009 l'appui à l'opérationnalisation du dispositif de concertation et de coordination au niveau des programmes et sous programmes de la SDR. L'évaluation institutionnelle entreprise est une pièce de ce travail, et la mise en place d'outils de fonctionnement du dispositif de coordination fait également partie des chantiers. Ces outils seront notamment développés au travail d'un site web, et mettront l'accent sur l'accès et la circulation de l'information, l'organisation et le reporting de la concertation, le suivi des décisions, etc...

Latifa Mai Moussa (Coopération Danoise) a rappelé qu'il conviendrait que les maîtres d'ouvrage des programmes de la SDR soient présents aux réunions du CEP.

Pater Niko (SNV) s'est exprimé sur le fait que les cadres de concertations étaient pour certains très complexes, eu égard notamment au fait qu'un maître d'ouvrage avait parfois à mettre en musique des maîtres d'œuvre de différents ministères, sur des thématiques parfois très éloignées les unes des autres. De fait, le fonctionnement de cette concertation ne se fera pas tout seul, et nécessitera un engagement dynamique de l'ensemble des partenaires.

Saadou Elhadji Maman (SE-SDR) a pris l'exemple du programme 2, sur lequel la SNV joue un rôle d'accompagnement moteur dans la concertation. Il est probable que les différents chefs de file des PTF qui se sont proposés dans les différents secteurs devront avoir des rôles équivalents.

Concernant la matrice d'inscription des PTF dans le cadre de concertation de la SDR, un rapide tour de table a permis les ajustements suivants :

- le SCAC est d'accord pour assurer le rôle de chef de file du programme 6 (Recherche – formation – vulgarisation), et attend une demande formelle du Gouvernement.
- Le FENU souhaite s'inscrire, éventuellement comme chef de file, sur le programme 5 (systèmes financiers ruraux). La BM s'était effectivement désistée de cette charge, et le FMI ne paraît pas équipé au mieux pour assurer ce type de mandat.
- La banque Mondiale n'avait pas conscience que le programme 3, sur lequel elle est chef de file (Organisation professionnelle et structuration des filières), comportait des sujets aussi diversifiés (notamment 4.2 infrastructures de transport et 9.2 santé nutrition). La BM va devoir revoir son engagement en fonction de ces éléments.
- Le PAM n'est pas concerné par le programme 9.2, dont le contenu a trait essentiellement aux aspects qualitatifs de la production agricole, et souhaite se retirer ce cadre de concertation.

#### 4. Régionalisation des programmes de la SDR

Une présentation du contexte et de l'état d'avancement du processus de régionalisation de la SDR a été effectuée par Matthias Banzhaf, conseiller technique nouvellement arrivé auprès de la SDR, dans le cadre de l'appui Danois (PASR). La dite présentation est jointe en pièce jointe de ce compte-rendu.

Pierre Ducret (DCE) a remarqué l'aspect ambitieux de ce dispositif, et s'est interrogé sur les capacités du SE-SDR d'en suivre la mise en œuvre.

Werner Petuelli (GTZ) a posé deux questions :

- Est-il opportun de se lancer dans la construction d'un second dispositif (au niveau régional) alors que le premier (au niveau des programmes de la SDR) n'est pas encore fonctionnel ?

- Dans le même esprit, la présentation évoque des CDMT régionaux, alors que l'articulation entre le CDMT global et la constitution du budget annuel au niveau du Ministère des Finances n'est pas encore effective. Est-ce nécessaire de développer des CDMT régionaux dans ce contexte, et à quelles fins ?

Amadou Allassane (Banque Mondiale) s'est préoccupé de l'articulation des plans communaux, départementaux, régionaux et national.

Latifa Mai Moussa (Coopération Danoise) s'est interrogée sur l'articulation et la cohérence de la programmation et de la concertation régionale avec la dimension sous-sectorielle et les 14 cadres de concertation existant autour des programmes de la SDR. Y aura-t-il 14 cadres de concertations au niveau de chaque région ? Quelle articulation avec les cadres de concertation nationaux ?

Werner Petuelli (GTZ) a complété en disant que toutes ces planifications coûtaient de l'argent, qui était autant de financement dévié des actions de terrain. Il convient donc de rester vigilant sur la mobilisation de ressources financières et humaines liée à ce processus.

Madame Maïkorema (SE-SDR) a apporté des éléments de réponse en insistant sur le fait que cet exercice était :

- **progressif** : les PAD et les PAR de 2009 seront des ébauches pour 2010, et il ne s'agit pas de construire des CDMT régionaux dès 2009.

- **inscrit dans le processus de déconcentration / décentralisation** en marche actuellement au Niger : ainsi, les instances de concertations régionales en matière de DR sont prévues pour s'intégrer dans la concertation régionale qui se met en place sur la base de la SDRP (cela transparaît bien dans le guide sur la régionalisation de la SDR, qui est sorti de l'atelier national sur la régionalisation de la SDR de décembre 2008, et qui doit encore être finalisé).

- **basé sur le principe de subsidiarité** : les plans départementaux ne sont pas l'agrégation des PDC, et de même les plans régionaux ne sont pas l'agrégation des plans départementaux.

Concernant le coût, des partenariats ont déjà été développés avec la coopération Danoise à travers le PASR dans les régions de Zinder et Diffa, le FIDA dans la région de Maradi, le Luxembourg dans la région de Dosso, la DCE, l'AFD et l'Allemagne dans la région de Tahoua.

## 5. Nouvelle programmation des PTF

**Danemark** : M. Abdou Haladou (DEP/MH) a présenté la phase II de la formulation de la seconde phase du PASEHA (la présentation est en PJ).

**Belgique** : le programme d'appui au secteur de l'élevage, au travers du programme 12, est en cours de formulation, celle-ci devant se terminer en mai, pour aboutir à une signature d'un programme de collaboration en juin. Comme annoncé précédemment, une mission de formulation sera au Niger à partir de début mars.

**Luxembourg** : l'appui luxembourgeois à la mise en œuvre de la SDR dans la région de Dosso arrive dans sa prochaine phase de formulation (à partir de la mi-mars).

**FENU** : En 2009, un travail de formulation d'un projet d'appui au développement économique local dans la région de Maradi sera engagé, pour donner naissance à une action concrète à partir de 2010. Ce travail s'inscrit de manière plus large dans la programmation commune des Nations Unies (UNDAF) qui a choisi la région de Maradi comme région de concentration.

**GTZ** : le programme de Lutte contre la pauvreté (LUCOP) va être divisé en deux entités : l'une concernant le développement rural, l'autre concernant la décentralisation et le développement communal. Par ailleurs, les contributions de la KFW seront réorientés prioritairement au travers de mécanismes nationaux de mutualisation des financements (ANFICT, fonds commun DR s'il voit le jour).

**DCE** : Concernant le montant qui sera consacré en 2010 au DR, à savoir 20 millions d'euros, l'idée est de s'inscrire dans un mécanisme de financement qui se rapproche le plus possible d'un futur fonds commun. Le principe sera donc de mettre en place un devis programme dont le régisseur sera le SE-SDR, et qui permettra un financement des programmes de la SDR sur la base de la programmation interne et de la priorisation des actions entre les différents programmes de la SDR. Une présentation de ce mécanisme a été effectuée la semaine dernière devant le CT-DR.

**Banque Mondiale** : le programme d'actions communautaires 2<sup>nd</sup>e phase (PACII) est en train de se mettre en place sur 164 communes, en partenariat avec le FIDA, pour un montant de 50 millions de dollars prévus sur 4 ans. Par ailleurs, un programme de développement des exportations des produits agropastoraux (PRODEX) est en cours de formulation et devrait être

finalisé pour la prochaine année fiscale de la BM, à savoir juillet 2009. Il portera sur 40 millions de dollars

## **6. Table ronde PNIA / NEPAD / PTF**

Une présentation de cette initiative régionale a été réalisée par M. Adamou Danguioua (DEP/MDA) (document en PJ). Le point saillant à retenir est que cette initiative régionale ne reformulera pas un nouveau « plan d'investissement » ex nihilo, mais se référera au plan d'action de la SDR. L'IFPRI apporte son appui méthodologique pour l'élaboration d'un modèle, et a notamment été chargé de l'évaluation en termes d'impact sur la réduction de la pauvreté et la croissance. La présentation de l'IFPRI sera effectuée mercredi 4 mars, et les documents y afférents seront transmis par e-mail aux partenaires.

## **7. Divers**

### **a. Prochaine réunion CEP-CIP**

Madame Maïkorema (SE-SDR) a informé les participants de la tenue prochaine d'une réunion du CIP, dont l'ordre du jour portera essentiellement sur la présentation du bilan du programme d'action 2008 du SE-SDR et sur la validation de son plan d'action 2009.

Une réunion conjointe CIP / CEP sera organisée par la suite.

### **b. Présentation d'un travail préliminaire de visualisation des actions soutenue par les PTF au niveau communal**

Le temps ne permettant plus cette présentation, celle-ci a été remise à la prochaine réunion du CIP.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

**Annexe 1****Liste des participants**

	<b>Nom</b>	<b>Structure</b>	<b>Adresse mail</b>
1.	ABBA Mohamed	JICA	<a href="mailto:Abbamoh_ni@yahoo.fr">Abbamoh_ni@yahoo.fr</a>
2.	AJAVON Roch	LUX DEV	<a href="mailto:Roch.ajavon@luxdev.lu">Roch.ajavon@luxdev.lu</a>
3.	ALASSANE Amadou	Banque Mondiale	<a href="mailto:aalassane@worldbank.org">aalassane@worldbank.org</a>
4.	BANZHAF Matthias	SE-SDR	<a href="mailto:mbanzhaf@gmx.net">mbanzhaf@gmx.net</a>
5.	BETY Ali	AFD	<a href="mailto:betya@groupe-afd.org">betya@groupe-afd.org</a>
6.	COULIBALI SERIBA Moussa	SE/SDR	<a href="mailto:mouseriba@yahoo.fr">mouseriba@yahoo.fr</a>
7.	DANGUIOUA Adamou	DEP/MDA	<a href="mailto:Adamou_dang@yahoo.fr">Adamou_dang@yahoo.fr</a>
8.	DIOUF Djibo	MEF/DGB/DB	<a href="mailto:djibodiouf@yahoo.fr">djibodiouf@yahoo.fr</a>
9.	DUCRET Pierre	DCE	<a href="mailto:Pierre.ducret@ec.europa.eu">Pierre.ducret@ec.europa.eu</a>
10.	ELHADJI MAMAN Saadou	SE/SDR	<a href="mailto:mamansaad@yahoo.fr">mamansaad@yahoo.fr</a>
11.	ERRIGHI Claudio	Coopération Italienne	<a href="mailto:errighic@hotmail.com">errighic@hotmail.com</a>
12.	FERRERA Gianluca	PAM	<a href="mailto:Gianluca.ferrera@wfp.org">Gianluca.ferrera@wfp.org</a>
13.	GENTILE Gennaro	Coopération Italienne	<a href="mailto:utlniger@intnet.ne">utlniger@intnet.ne</a>
14.	HALADOU Abdou	DEP/MH	<a href="mailto:haladoua@yahoo.fr">haladoua@yahoo.fr</a>
15.	JENN-TREYER Olivier	SE-SDR	<a href="mailto:ojentreyer@gmail.com">ojentreyer@gmail.com</a>
16.	KOLDING Peter	Coopération Danoise	<a href="mailto:nimrpk@um.dk">nimrpk@um.dk</a>
17.	LAMBILLOTTE Philippe	Ambassade de Belgique	<a href="mailto:Philippe.lambilliotte@diplobel.fed.be">Philippe.lambilliotte@diplobel.fed.be</a>
18.	MAHAMAN SANI Abdou	SE/SDR	<a href="mailto:mahamansania@yahoo.fr">mahamansania@yahoo.fr</a>
19.	MAI MOUSSA Latifa	Coopération Danoise	<a href="mailto:latmou@um.dk">latmou@um.dk</a>
20.	MAÏKOREMA Zeïnabou	SE/SDR	<a href="mailto:se_sdr@yahoo.fr">se_sdr@yahoo.fr</a>
21.	MBAYE Abdoulaye	FAO Rome	<a href="mailto:abdoulayembaye@gmail.com">abdoulayembaye@gmail.com</a>
22.	MIYAKE Kimihiro	JICA	<a href="mailto:Miyake.kimihiro@jica.go.jp">Miyake.kimihiro@jica.go.jp</a>
23.	OUMAROU Assoumane	DCE	<a href="mailto:Assoumane.oumarou@ec.europa.eu">Assoumane.oumarou@ec.europa.eu</a>
24.	PASTEUR Yvan	Coopération Suisse	<a href="mailto:Yvan.pasteur@sdcc.net">Yvan.pasteur@sdcc.net</a>
25.	PATER Niko	SNV	<a href="mailto:npater@snvworld.org">npater@snvworld.org</a>
26.	PETUELLI Werner	GTZ	<a href="mailto:Werner.petuelli@gtz.de">Werner.petuelli@gtz.de</a>
27.	POLI Pierre	SCAC	<a href="mailto:Pierre.poli@diplomatie.gouv.fr">Pierre.poli@diplomatie.gouv.fr</a>
28.	SALEY Amadou	FAO	<a href="mailto:Amadou.saley@fao.org">Amadou.saley@fao.org</a>
29.	TOUDJANI ALOU Ibrahim	PAM	<a href="mailto:Ibrahim.toudjanialou@wfp.org">Ibrahim.toudjanialou@wfp.org</a>
30.	VANORMELIGEN Elise	FENU/PNUD	<a href="mailto:Elise.vanormelingen@undp.org">Elise.vanormelingen@undp.org</a>
31.	VERCRUYSSSE Vincent	CTB	<a href="mailto:Vincent.vercruysse@btcctb.org">Vincent.vercruysse@btcctb.org</a>
32.	WETZER Andrea	LUCOP/GTZ	<a href="mailto:Andrea.wetzer@gtz.de">Andrea.wetzer@gtz.de</a>